

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Référence
03/042026

Objet de la délibération
Election des adjoints

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Date de la convocation
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

Vote
A la majorité
Pour : 7
Contre : 7
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Le : 25/03/2026

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 20 Mars à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COLAS Yves, Maire

Présents : M. COLAS Yves, Maire, Mmes : BODIN Mélanie, CORNEE Anne-Sophie, DAMON Jessica, GUINEFORT Sandie, HOCDE Marie-Thérèse, LEMAILE Magali, PRIOUR Anne-Sophie, MM : ALIX Didier, DOUCIN David, FOLIARD Cédric, FURON Yannick, GUEROIS Laurent, GUGUEN Antoine
A été nommée secrétaire : Mme BODIN Mélanie

Objet de la délibération : Election des adjoints

Monsieur Le Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après un appel à candidature, il est présenté une liste :

1^{er} adjoint FOLIARD Cédric - 2^{ème} adjointe CORNÉE Anne-Sophie -
3^{ème} adjoint GUGUEN Antoine

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 14
- Bulletins blancs : 2
- Bulletins nuls : 5
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Sont élus à la majorité :

1^{er} adjoint : FOLIARD Cédric
2^{ème} adjoint : CORNÉE Anne-Sophie
3^{ème} adjoint : GUGUEN Antoine

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/03/2026
Le Maire, Yves COLAS

